

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GAZETTE

DES

Familles Canadiennes

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE, ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 1. MONTREAL, 1er JUIN 1870. No. 14.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Quatrième entretien sur la famille.—Grâces du Cœur de Jésus.—
Le choléra écarté.—Mort imminente éloignée.—Nécrologie.—
Chronique, — Causerie agricole.—Aloys.— Les conditions.

Avis.—Dans le but de rendre quelque service à la cause agricole, nous avons transporté notre bureau à Varennes, et c'est là désormais que devront nous être adressées nos échanges et nos correspondances.

Quatrième entretien sur la famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES, SES OBLIGATIONS, COMME
CHEF DE FAMILLE.

(suite.)

Dans la suite de nos entretiens, nous nous sommes appliqué à tracer la route que le jeune homme doit suivre ; nous lui avons démontré les pré-

cautions qu'il doit prendre pour trouver une femme forte, sage et prudente, pour faire un mariage qui attire sur lui, en abondance, les grâces du ciel. Nous lui avons aussi mis sous les yeux les bonnes et les mauvaises qualités de la femme, telles que d'écrites par l'Esprit-Saint lui-même, et nous lui avons rappelé ce que l'Écriture Sainte affirme : qu'une femme suivant le cœur de Dieu, est la récompense d'une jeunesse honnête et vertueuse. Nous croyons nous être exprimé assez clairement pour avoir été compris de tous ceux qui se sont donné la peine de nous lire, et nous espérons qu'ils feront leur profit des efforts que nous faisons pour leur faire éviter des imprudences qu'on n'apprécie bien, le plus souvent, que lorsqu'il n'est plus en notre pouvoir de les réparer. Maintenant, il nous reste un mot à dire aux parents pour les engager à apporter la plus grande prudence dans la part qu'ils croient devoir prendre, dans le choix que doivent faire leurs enfants.

Pères et mères, si d'un côté, vos enfants sont tenus de vous consulter, quand il s'agit pour eux d'une affaire aussi importante que le mariage ; d'un autre côté, vous devez montrer le plus grand désintéressement et la plus grande prudence dans vos conseils. Un mot, un seul mot de la part de l'un de vous deux peut engager votre fils dans une mauvaise voie, lui préparer des regrets amères et cuisants, pour toute sa vie.

Que de parents ont des reproches à se faire sous ce rapport ! Que d'unions mal assorties doivent être mises sur le compte d'un père ou d'une mère ! Que de ménages malheureux, d'où la paix et le bonheur sont exclus, ont été préparés par eux !

Sans doute que vous devez suppléer à l'inexpérience de vos enfants, leur mettre sous les yeux les conséquences du bon ou du mauvais choix qu'ils feront, les qualités que doit posséder une jeune fille

pour devenir une bonne épouse ; mais vous ne devez pas aller plus loin ; surtout, vous ne devez jamais les contraindre de s'unir à une jeune personne pour laquelle ils n'éprouvent que de la répugnance ou même de l'indifférence.

Ils sont bien coupables, surtout ceux qui pressent leurs enfants de contracter des alliances, en vue de la fortune. Les richesses ont-elles jamais procuré aux époux la joie et le bonheur domestiques ? Non, jamais, et ceux qui se marient dans des vues d'intérêt, sont toujours victimes de leur infâme spéculation.

Il y a des familles d'où les pères et mères devraient éloigner avec soin leurs jeunes garçons ; ce sont celles dont la maîtresse n'est rien moins que vertueuse, et ne sait, par conséquent, inspirer à ses jeunes filles que l'amour du monde et des frivolités. Telle mère, telle fille ; mère volage et mondaine ; fille légère, frivoie et inconstante.

Voici un fait arrivé, il y a à peine quelques années, dans une ville de Belgique, qui nous a été raconté par un religieux, qui devrait servir de leçon pour les parents et les jeunes gens : Un père riche et vertueux avait un fils unique, à qui il avait fait donner une éducation religieuse. Quand ce fils eut atteint l'âge de vingt ans, comme il ne s'éloignait jamais du toit paternel et qu'il n'avait d'autre compagnie que celle de ses parents, le père lui dit : mais, mon fils, est-ce que tu ne pense pas à te choisir une épouse ; ta mère et moi nous commençons à nous faire vieux, et nous voudrions te voir en ménage, avant que nous devenions incapables de te guider. Si tu veux m'en croire, hate toi de prendre femme ; mais sois prudent dans ton choix.

Mon père, répondit ce fils modèle, je suis décidé à suivre votre conseil, mais je voudrais que vous m'indiqueriez, en quelque sorte, celle que je dois épouser ; car les filles de notre ville me paraissent

si volages et si mondaines, que je craindrais de faire un choix malheureux.

Le père qui avait su inspirer à cet enfant la plus grande confiance, et qui l'avait accoutumé de bonheur à se diriger d'après ses conseils, avait prévu cette réponse, aussi avait-il choisi d'avance pour son fils celle qui devait le rendre heureux.

Il avait remarqué depuis quelques mois une jeune fille habillée de noir, ayant la modestie et la piété peintes sur le front, qui, tous les matins, conduisait à l'église, par la main, un veillard aveugle. Il avait observé de plus, que cette jeune personne, avant de retourner chez elle, se dirigeait invariablement vers le cimetière, s'agenouillait sur une fosse fraîchement recouverte, et y priait, en versant d'abondantes larmes, pendant un temps prolongé.

Dans son admiration, ce père s'était dit : je saurai l'histoire de cet ange terrestre. En effet, l'occasion se présenta bientôt pour lui de tout apprendre sur le compte de cette jeune fille. Un jour, on lui demande l'aumône pour un veillard aveugle qui est dans la plus grande misère. Il donne d'abord une abondante aumône ; puis, tout-à-coup, se rappelant ce beau veillard conduit par la jeune fille ; où est-il cet aveugle, demanda-t-il avec empressement ; voulez-vous me conduire auprès de lui ? Un instant après, il était auprès de ce veillard, lui témoignait sa sympathie et l'interrogeait sur le compte de sa jeune amie. Voici en quelques mots, ce qu'il en apprit : cette jeune fille, lui dit le veillard en pleurant, est ma nièce, elle est pauvre comme moi et orpheline. Elle gagne son pain et le mien au jour le jour, par un travail bien pénible. C'est un cœur d'or que cette jeune fille, elle a le talent de me faire oublier toutes mes peines par la tendresse qu'elle me témoigne, par sa douceur inaltérable, par son dévouement à tout épreuve, par sa piété filiale. Aussi, comme elle aime sa mère, que le Seigneur lui a enlevée de-

puis quelques mois seulement ! Si elle n'avait pas son vieil oncle à soigner et à gagner sa vie, je crois qu'elle passerait ses jours à prier sur la tombe de cette pauvre mère. Puisse la divine providence la récompenser un jour de tant de vertus !

De cet instant, ce père avait fixé son choix pour son fils ; car il s'était dit : une jeune personne aussi bien qualifiée fera certainement le bonheur de mon enfant.

Après la réponse de son fils, il lui raconta tout ce que nous venons d'entendre, et ajouta : crois-tu, mon fils, qu'une personne qui se dévoue ainsi au service d'un vieil oncle infirme, pourras-tu te rendre heureux ? Oui, dit le fils, et cette jeune personne, je l'ai aussi moi remarquée, mais je n'aurais pas osé la demander en mariage, tant je me trouve indigne d'une créature si parfaite, mais si vous croyez qu'elle veuille accepter ma main et mon héritage, j'en bénirai le Seigneur et je me croirai au comble du bonheur.

Un mois après, ces deux jeunes gens étaient agenouillés à la table des anges, recevaient la sainte communion et la bénédiction nuptiale, avec la piété la plus exemplaire.

Il y a aujourd'hui, environ huit à dix ans que Dieu a béni leur mariage. Depuis ce temps, ils se consacrent au soin des pauvres, à l'instruction des ignorants et goûtent le bonheur à longs traits.

(A continuer)

GRACES DU CŒUR DE JESUS.

Comme le mois de juin est consacré au Très-Saint Cœur de Jésus, nous allons interrompre la suite de nos articles sur la mère Marie de l'incarnation, pour ne donner que des faits qui, tous, tendent à inspirer la plus grande confiance dans ce Sacré Cœur.

Nous lisons dans le *Messenger du Sacré Cœur de Jésus*.

LE CHOLÉRA ÉCARTÉ.—*Extrait d'une lettre du F. J.— Le Caire, 18 février 1866.*— « Si j'avais connu plus tôt votre pieuse et si intéressante publication du *Messenger du Sacré Cœur de Jésus*, je n'aurais pas manqué, par reconnaissance, de vous informer d'une faveur bien grande, que le Cœur de Jésus a bien voulu accorder aux Frères des Ecoles chrétiennes d'Égypte, pendant le choléra. Grâce à la protection visible de ce divin Cœur, le nombreux personnel de nos deux pensionnats et de nos deux écoles gratuites d'Alexandrie et du Caire, a été préservé de cette cruelle maladie.

« Dès le début, et par les conseils de notre bon aumônier, nous nous sommes tous placés sous la sauvegarde du Sacré Cœur de notre bon Jésus, et, tandis que la terrible épidémie enlevait trente mille personnes dans la seule ville du Caire, nous avons pu la braver et nous livrer même au soin des cholériques pauvres, sans que personne chez nous, ni Frères, ni enfants, ni domestiques aient été atteints. On a essayé ici de bien des remèdes, dont aucun n'a été entièrement efficace, pour nous, nous n'avons voulu d'autre préservatif que la confiance dans le divin Cœur de Jésus, et vous voyez, mon Révérend Père, comme il nous a réussi.

« Aidez-nous, je vous prie, à remercier ce divin Cœur et à lui rendre gloire d'un tel bienfait. »

MORT IMMINENTE ÉLOIGNÉE.—Un de nos zélateurs, qui habite l'Alsace, nous envoie la relation suivante d'un fait où, à moins de fermer les yeux à l'évidence, il est impossible de ne pas reconnaître une preuve nouvelle du pouvoir de la prière et un effet merveilleux de l'intercession de saint Joseph, aussi bien que de sa divine Epouse, auprès du Cœur de leur divin fils. Celui qui a été l'objet de cette fa-

veur extraordinaire fait partie de l'Apostolat ; et il est bien juste que tous nos Associés s'unissent à lui pour remercier celui qui l'a protégé si visiblement. C'est de sa propre bouche qu'on été recueillis les détails suivants :

A Epfig, commune du canton de Barr, située à 2 lieues de Schlestadt, le 27 février dernier Wingarter Louis, maître charpentier, venait d'être descendu dans un seau au fond d'un puits creusé à 70 pieds (25 mètres environ), lorsque quelques graviers tombant sur sa tête lui firent appréhender un éboulement. Sans tarder, il pria qu'on le remontât ; mais avant qu'il n'eût été possible de le satisfaire, l'éboulement eut lieu, et tout le puits fut comblé par un amas énorme de pierres et de terre. Les ouvriers, témoins de cet affreux accident, ne purent douter que leur compagnon n'eût été enterré vivant dans cette fosse profonde, et étouffé sous l'avalanche dont il avait été impossible de prévenir la chute.

Il n'en était rien pourtant. Lorsque Wingarter avait vu la mort se précipiter sur lui, il s'était écrié, de cœur plus encore que de bouche : Jésus, Marie, Joseph, sauvez moi !

A peine invoquée, la divine Trinité de Nazareth avait exaucé les vœux de l'humble charpentier. Deux grosses pierres s'étaient arrêtées à 39 pieds de la surface du puits, à 30 pieds du fond et, elles avaient formé une voûte sur laquelle venaient de s'amonceler 540 pieds cubes de matériaux. Pour mieux faire comprendre sa visible protection, la divine Providence avait permis qu'une pierre, tombée dans le seau où se tenait toujours Wingarter, lui serrât si fortement la jambe gauche que, pour se débarrasser et la sortir du seau, il dut se servir d'une pince en fer dont il était armé.

En vrai serviteur de Dieu, dont les ombres de la mort ne peuvent ébranler la confiance, notre bon ouvrier, au lieu de se désoler inutilement, se fortifie

avant tout par la prière. Puis, avec le sang-froid qu'il puise dans le calme de sa conscience, il ne craint pas de quitter le seau qui lui sert d'appui et de refuge, et de grimper par la corde qui le soutient jusqu'à la voûte, pour s'assurer que son cachot est bien fermé. Quand il a aquis cette assurance, au moyen de quelques allumettes qu'il avait dans sa poche, il se résigne à demeurer en paix, et à attendre qu'il plaise à Dieu de le délivrer.

Cependant il ne peut empêcher qu'un sentiment de tendresse bien légitime vienne émouvoir son cœur. Il est époux, il est père ; comment ne pas penser à ses trois enfants, qui le croient mort, et à son épouse bien-aimée ? Que vont devenir ces êtres si chers ? « Ah ! Seigneur, qui me donnez des marques si touchantes de votre amour ; Sainte Vierge, et vous, bienheureux saint Joseph, consolez ma femme et mes enfants, et leur donnez l'espoir de me revoir comme j'ai celui d'aller bientôt les embrasser. » Ainsi priaient notre courageux chrétien ; mais malgré son courage, malgré sa confiance en Dieu, malgré les gages qu'il avait déjà reçus de la protection divine, il sentait une sueur froide ruisseler de son visage et de tout son corps. Sa position était d'ailleurs des plus pénibles. En homme prudent, il se couvrit la tête de son tablier ; assujétit son corps à la corde au moyen de son mouchoir, de peur que le sommeil ou la faiblesse ne l'exposât à tomber au fond du puits ; et là il demeura, les jambes écartées et les pieds entre des pierres, pendant 34 heures, c'est-à-dire du mardi 27 février, à 4 heures un quart de l'après-midi, jusques au jeudi 1^{er} mars, à 2 heures un quart du matin. La pince dont il s'était servi pour extraire la pierre du seau et qu'il n'avait pas quittée, lui servait, par intervalle, de siège. Pour l'adapter à cet usage, si peu conforme à la nature et à la forme de l'instrument, Wingertex la tenait par un bout, et plaçait l'autre bout entre les pierres contre les

quelles il s'appuyait. Ce nouveau genre de fauteuil, improvisé par la nécessité, le reposait, en lui permettant de changer quelquefois de position. Mais que faisaient, pendant ce temps, les habitants d'Epfig? Ce serait mal les connaître que de soupçonner qu'ils soient restés spectateurs inactifs du désastre. La plupart, il est vrai, n'avaient plus d'autre espoir que de retirer du fond du puits le cadavre mutilé de Wingerter.

Quelques uns cependant, connaissant la foi vive du bon ouvrier, disaient : Pourvu qu'il ait eu le temps d'invoquer la Sainte Vierge ou quelque autre Saint, il se sauvera, et vous le verrez sortir de sa retraite peut-être sans la moindre blessure. Aussi se mit-on aussitôt en prières pour obtenir du ciel sa délivrance. De tous côtés accoururent des chrétiens pieux que leur foi et leur compassion attiraient sur le théâtre de la catastrophe, et qui, durant les trente-quatre heures que durèrent les travaux de sauvetage, se succédèrent sans interruption, priant à genoux et animant les ouvriers par l'expression de leur confiance. En effet, tandis que ceux-là priaient d'autres travaillaient. Grâce au zèle empressé de M. le maire d'Epfig et au concours dévoué des habitants, les services s'organisèrent promptement. Cet empressement fut pour Wingerter un puissant motif de confiance. Car, du fond de son sépulcre souterrain, il se rendait compte de tout ce qui se passait au-dessus de sa tête. Il entend le premier coup de pioche.....il pourrait les compter tous.....malgré la distance qui le sépare des ouvriers (75 pieds), et le tas de matériaux amoncelés, il suit leurs conversations qui, toutes, sont relatives à sa personne.....il distingue même les voix.....L'ardeur croissante des travailleurs accroît son courage...Ceux-ci se relaient sans interruption et le jour et la nuit, toutes les trois, quatre ou cinq heures, selon que leurs fatigues sont plus ou moins supportables, et c'est à qui rivalisera

de zèle dans cette pénible circonstance...Le mercredi 28 février, lorsque 15 pieds d'intervalle restaient encore entre ces courageux ouvriers et leur compagnon, Wingerter fait des efforts pour se faire entendre. Sa voix frappe les oreilles de l'un des travailleurs, plus attentif que les autres : Ecoutez, dit-il à ses compagnons : écoutez ! je crois avoir entendu la voix de Wingerter ! Silence ! silence ! Celui-ci crie plus fort : Courage ! — Un ami : Tu n'es pas mort ! — Je n'ai aucun mal, aucune blessure..... Courage ! — Un cœur dévoué comprend l'ardeur avec laquelle ces ouvriers se remirent au travail et avec quelle persévérance ils durent le continuer, dans l'espérance de sauver celui qu'ils avaient cru perdu sans ressource. Lorsque le prisonnier du bon Dieu put entrevoir le firmament, à travers les matériaux par une petite ouverture, sa prière redoubla..... Il rendait grâces au Seigneur d'une protection si visible..... Les ouvriers l'imitaient, mais leur meilleure prière était l'offrande qu'ils faisaient à Dieu de leur vigoureux travail..... Des milliers de personnes d'Épfig, de Shlestadt, de tous les environs, accourues voulaient voir le prodige.... C'était à qui se rapprocherait le plus près possible de l'orifice du puits, considérablement agrandi..... Les deux pierres formant la voûte de la prison sont enfin écartés, le captif de la mort montre sa tête et sort de son tombeau, comme aurait fait un vrai ressuscité, en chantant l'hymne de reconnaissance. Il rend gloire à la Trinité terrestre qui l'a si miraculeusement préservé.. Il se prosterne, et la foule immense qui l'entoure se prosterne avec lui, les mains élevées vers le ciel et tous, d'une même voix, crient : miracle !!!

Peut-être quelque impie se refusera à voir dans ce fait aucun caractère surnaturel ; mais là foulé, témoin de l'évènement, n'hésita pas à en rapporter la gloire à la Vierge immaculée et à son chaste Epoux, dont Wingerter avait réclamé l'intercession.

On se plaît à croire que saint Joseph a récompensé, par ce prodige, le charpentier de Shlestadt de la gloire que ce dernier lui a rendue, l'année dernière, en déterminant la corporation des charpentiers de cette ville à choisir saint Joseph pour leur patron spécial, au lieu de sainte Anne, qu'ils avaient invoquée jusque-là, on ne sait pour quel motif.

Wingenter est agrégé à l'Association, érigée à Nancy en l'honneur de St. Joseph, et il n'en est pas un des membres les moins zélés. Il est également agrégé, avec toute sa famille, à l'Apostolat de la Prière.

NECROLOGIE.

Voici ce qu'on nous écrit de St. Joseph de Carleton
Monsieur le Rédacteur,

C'est sous l'effet de la plus douloureuse impression que je vous adresse ces quelques mots, pour vous dire que la paroisse entière de St. Joseph de Carleton, est plongée dans un deuil profond. Et comment pourrait-il en être autrement, puisque l'impitoyable mort vient de lui enlever le plus tendre, le plus charitable des pères, le pasteur le plus zélé et le plus dévoué au salut de ses enfants ?

Je n'entreprendrai pas de faire la biographie du Révd. M. Nicolas Audet, vicaire général du diocèse de Rimouski, je me contenterai de faire connaître, à vos lecteurs, sa vie de missionnaire, au milieu de nous.

Ce fut en Octobre de 1854, que M. Audet quitta le vicariat de la Malbaie pour venir prendre possession de la cure actuelle de Carleton et desservir plusieurs localités environnantes. Pendant quelques années, il eut plus de vingt lieues à parcourir pour l'exercice du St. ministère.

moments, nous était une preuve sensible de la confiance qu'il reposait dans la libéralité du Seigneur à récompenser ceux qui le servent dans la sincérité de leur cœur.

Sa mort a été l'écho de sa vie ! Ses derniers moments, comme toute sa vie sacerdotale, ont été ceux d'un saint !

Il n'avait que 45 ans, mais sa vie était longue pour celui qui compte par les œuvres avant de compter par les années. Son passage a été de courte durée, mais il est passé en faisant le bien.

Pour adoucir notre douleur, il ne nous reste plus qu'à profiter des exemples que nous laisse cette vie pure et cette mort sans crainte. L'exemple, c'est l'héritage sacré que les saints lèguent à la terre en la quittant.....

Il était membre de *l'Apostolat de la prière*, dont vous avez si bien parlé dans les premiers numéros de la *Gazette des familles canadiennes*.

UN PAROISSIEN DE CARLETON.

St. Joseph de Carleton le 11 Mai 1870.

Nous disons à notre ami et à tous ces cooparois-siens : C'est sans doute un devoir pour vous, de vous incliner profondément devant cette tombe qui s'est si promptement ouverte pour ensevelir, avec les restes de votre bien-aimé pasteur, la joie de ses enfants, l'espoir des malheureux. C'est encore un devoir de laisser tomber ces larmes et ces prières que le cœur donne toujours à ceux qu'il sut aimer, même quand il les suppose superflues, mais nous qui avons connu personnellement le père que vous pleurez, nous pouvons vous dire avec assurance : Pour alléger votre douleur, levez les yeux aux ciel, prêtez une oreille attentive, vous verrez un élu dans le séjour de la gloire, vous entendrez la voix d'un père qui vous

Les obstacles qui, d'ordinaire, affaiblissent les meilleurs volontés, tels que la faiblesse du tempérament, la difficulté des routes, l'imtempérie des saisons etc., étaient comme autant d'aliments à son zèle. Aussi, tous les habitants de la baie des Chaleurs n'ont qu'une voix pour rendre hommage à son immense charité, à son dévouement sans bornes.

Les 16 années qu'il a passé au milieu de nous, nous en avons tous été témoins, ont été littéralement dépensées à procurer notre bonheur spirituel et temporel. Les malheureux surtout ne cessent de rappeler la large part qu'ils ont eu dans son affection et dans l'intérêt qu'il portait à tous ; et aussi, peut-on dire en toute vérité que le pauvre trouvait en lui un bienfaiteur généreux, les orphelins un père affectueux, les veuves un appui dévoué.

Que n'aurai-je pas à dire encore pour l'édification de vos lecteurs, pour démontrer que celui qui vient d'être enlevé à notre affection et à notre respect, était vraiment un apôtre suivant le cœur de Dieu, un prêtre qui avait toujours sous les yeux son divin modèle, et qui s'efforçait sans cesse de retracer en lui ses sublimes vertus ; mais je sens mon courage faiblir, ... et j'espère que le silence que la douleur m'impose sera l'éloge le plus éloquent que je puisse faire du père que nous pleurons.....

C'est le Vendredi Saint, pendant l'office, que M. le Grand-Vicaire Audet s'est senti frappé du coup qui l'a conduit au tombeau. Depuis ce moment, sa maladie s'est aggravée rapidement, ne laissant, par intervalles, au médecin, qu'un faible espoir de guérison.

Il a vu approcher la mort avec le calme du juste. Sa résignation à la volonté de Dieu, la bonté avec laquelle il a consolé dans leur juste douleur, les sœurs de charité, qui n'ont cessé un seul instant de sa maladie de lui prodiguer les soins les plus empressés, et les autres personnes qui l'assistaient à ses derniers

dira : “ ne pleurez pas, mais bénissez avec moi le Seigneur qui m’a délivré des tribulations de la vie pour m’introduire au sein des joies éternelles ”.

Encore un mot pour adoucir l’amertume de vos cœurs sensibles et généreux.

Pendant le cours de ces études, M. Audet avait une piété si tendre, menait une vie si exemplaire, que ses condisciples, d’une voix unanime, se plaisaient à l’appeler le petit saint.

Quand on a ainsi vécu, la mort est précieuse aux yeux du Seigneur. *Proticæsa in conspectu domini mors sanctorum ejus.*

Chronique.

Trois évènements principaux ont marqué le cours du mois de Mai, pour les habitants de la province de Québec. Parmi ces évènements, il en est un qui, vu sur toutes ses faces, n’est propre qu’à jeter la douleur dans les âmes catholiques. Le second, porte une grande espérance en lui-même. Le troisième enfin, doit nous causer une joie sans partage. Disons maintenant quelques mots de chacun de ces évènements.

Celui qui, sous quelque aspect qu’on le considère, n’est propre qu’à attrister les consciences catholiques, est le jugement qu’un de nos magistrats vient de rendre dans la pénible affaire Guibord. Malgré tout le respect que nous professons pour nos honorables juges et les décisions de nos tribunaux, nous ne pouvons cacher notre complète désapprobation, à la vue de la sympathie que le Juge Mondelet, catholique, pourtant, n’a cessé d’accorder, pendant toute la procédure, et surtout dans le *plaidoyer* qui accompagne son jugement, à l’infortuné membre de l’Institut Canadien, mort subitement et chargé des censures de l’Eglise.

Jusqu'à présent, nous avons toujours cru que l'Eglise catholique jouissait d'une pleine et entière liberté, en Canada, qu'on ne pouvait en appeler de ses décisions qu'à un tribunal ecclésiastique supérieur ; même plusieurs jugements rendus par des magistrats d'une croyance différente de la nôtre, n'avaient fait que nous confirmer dans cette persuasion ; mais voilà que le juge Mondelet vient de proclamer, à la face du pays, que cette liberté n'est plus de mise, et que les décisions de nos évêques et même celles de la cour de Rome peuvent être revisées et reformées par nos tribunaux civils ; et qu'ainsi l'Eglise est soumise à l'Etat, qu'elle est sa servante, son esclave.

Le divin législateur a enseigné le contraire, mais il y a dix-neuf siècles qu'il a proclamé ce dogme, et alors pouvait-il prévoir les progrès des temps modernes !

Une feuille, sincèrement catholique, le *Journal des Trois-Rivières*, sollicite la destitution d'un magistrat si mal inspiré. Nous croyons que toute la presse du pays devrait unir sa voix à la sienne et supplier le Conseil Privé de faire retomber toute la honte et l'ignominie attachées à ce jugement, sur celui-là seul qui l'a rendu, en le forçant de rentrer dans la vie privée. Nous disons toute la presse du pays, car les journaux protestants comme les catholiques, sont intéressés à ce qu'un magistrat ne viole ni la constitution, ni les traités qui nous régissent, comme vient de le faire le juge Mondelet.

Le second évènement est la paix rétablie au sein de la population du Nord-Ouest, par Mgr. Taché, Mr le Grand Vicaire Thibeault, et la libéralité et la sagesse de notre Gouvernement.

Malgré l'espace qui nous sépare de la Rivière Rouge et le chiffre peu élevé de sa population, l'excitation créée au milieu de ce pays par des spéculateurs éhontés, des imprudents, et des ambitieux, la

révolte qui s'en est suivie, pouvaient nous jeter dans des embarras dont il aurait été difficile de prévoir les déplorables conséquences, si on eut prêté l'oreille à une presse forcenée, et en délire qui ne demandait rien moins que l'extermination de tout un peuple, pour venger le meurtre d'un homme qui avait, en quelque sorte, poussé à bout la patience de ses juges. Sans doute, que l'exécution de Scott est un crime qu'on ne saurait trop déplorer, que la rébellion des Métis envisagée au point de vue catholique, ne saurait être disculpée. Mais où sont les premiers auteurs des désordres, sur qui doit d'abord retomber la responsabilité et de la révolte et du sang versé ? Les rapports sur cette triste affaire, communiqués à la Chambre des Communes, pendant la cession qui vient d'être prorogée, les débats parlementaires ne nous l'apprennent que trop.

Maintenant que le calme est fait, disons la vérité sur les hommes et les choses. Les premières causes de mécontentement ont été posées, à la Rivière-Rouge, par des hauts Canadiens ; quand la révolte a été organisée, quand le sang de Scott est venu souiller les mains et le front de Riel, c'est la presse du Haut-Canada, qui, aveuglée par son fanatisme religieux, a voulu nous pousser à une guerre fratricide, qui a réclamé le massacre de tout un peuple pour venger un seul individu ; ce sont les membres de la Province d'Ontario qui ont fait retentir l'enceinte parlementaire de discours incendiaires, d'appels à la vengeance et au massacre. Quelle part avons-nous à réclamer, nous Canadiens-Français ?

Des hommes sortis de nos rangs, Mgr. Taché, M. Thibeault V.-G., armés du signe du salut, des paroles de paix sur les lèvres se sont dirigés vers les populations révoltées, les ont supplié de mettre bas les armes et de prêter l'oreille aux enseignements de la religion qu'ils n'ont cessé d'entendre depuis leur enfance ; aussitôt le tumulte s'apaise, les esprits se cal-

ment, on se regarde étonné et on se hâte de se réfugier au sein de la famille, pour y réfléchir sur les conséquences désastreuses que pourrait avoir l'esprit de vertige que des hommes mal inspirés leur avaient soufflé. La presse de la Province de Québec, à peu d'exception près, s'est montrée calme, sage et prudente, elle a indiqué du doigt à nos gouvernants la seule route qu'ils devaient suivre pour arriver à bon port. Nos hommes d'Etat ont mis la dernière main à l'œuvre de reconstitution, et se sont montrés à la hauteur de leur mission pleine de difficultés de tous genres.

Le troisième événement est l'arrivée de Mgr l'archevêque de Québec, au milieu de son peuple, le 9 du mois de Mai.

Cette arrivée a été l'occasion d'une démonstration qui fait le plus bel éloge et du Métropolitain de la province ecclésiastique de Québec, et de la population de cette cité. Une foule compacte, ayant à sa tête les Messieurs de l'archevêché, du séminaire, des presbytères de Notre-Dame, de St. Patrice, de St. Jean, de St. Roch, etc., accompagna sa Grâce du débarcadère à la cathédrale, où l'hymne de l'action de grâces fut chantée avec entrain, par un chœur nombreux, accompagné de l'orgue.

Après cet acte religieux, le clergé et les citoyens se rendirent sur la place de l'archevêché, où l'honorable Juge Caron présenta à Mgr l'Archevêque une adresse que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, tant elle peint fidèlement les véritables sentiments de la population catholique de l'archidiocèse de Québec. Monseigneur était trop ému pour répondre longuement à l'adresse de son peuple. Il se contenta d'exprimer le bonheur qu'il éprouvait, à la vue de l'esprit de foi qui anime le troupeau qui lui est confié, il ajouta que cet esprit de foi était connu du Père commun des fidèles, et qu'à son départ de la Ville Eternelle, il avait eu le plaisir

d'entendre Pie IX lui dire : “ Je connais déjà la foi du peuple du Canada.”

Après quelques mots de remerciements la foule se dispersa.

Depuis, Monseigneur l'archevêque a adressé à son clergé et à tous les fidèles de son archidiocèse, une lettre pastorale pour leur faire part du regret qu'il a éprouvé d'être dans la pénible nécessité de s'éloigner de Rome pendant la tenue du Concile du Vatican. Jamais regret n'a été mieux senti et plus fortement exprimé ! Jamais aussi la dignité, la sainteté d'une assemblée n'ont été mieux présentées sous leur vrai jour ! aussi, comme les paroles de notre Archevêque sont éloquentes et persuasives, quand il nous parle de la nécessité de prier pour l'Eglise, son chef, et tous les évêques réunis en concile !

Cette lettre pastorale restera dans les archives de toutes les églises du Canada, comme un monument élevé en souvenir du Concile de l'Imaculé Conception, et pour rappeler aux générations futures que Mgr. Chs. Fr. Baillargeon, archevêque de Québec, était un des Pères de cette auguste assemblée !

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

(Suite.)

LE LUXE.

M. Le Curé. — Mes bons amis, vous vous rappelez sans doute les conseils que je vous ai donnés en terminant notre dernier entretien. Aujourd'hui, ce n'est pas moi qui va vous conseiller de former une ligu

contre le luxe, de lui faire une guerre à mort ; c'est une voix autrement éloquente que la mienne, bien plus autorisée, que vous allez entendre ; c'est celle de notre bien-aimé Pie IX. Et cette voix ne s'adresse pas seulement à vous, à vos femmes et à vos filles, mais aux femmes de toutes les classes de la société, à celles qui sont favorisées des richesses et des honneurs, comme à celles qui sont dans des conditions inférieures.

Je suis heureux de vous faire entendre, sur ce sujet la plus grande autorité qui soit sur la terre, celle du chef de l'Eglise ; et je serais doublement heureux, si toute la presse catholique du pays, voulait se faire l'écho des paroles de Pie IX, et les porter aux oreilles de toutes les femmes de nos villes et des campagnes.

La *Gazette des familles canadiennes* a déjà publié, dans son second numéro, un appel paternel fait par le pape aux femmes chrétiennes, pour les engager à réagir contre le luxe et l'indécence des toilettes.

Voici la circonstance qui a décidé, il y a un an et plus, Sa Sainteté à exprimer encore une fois sa pensée et ses désirs ardents sur ce sujet. Une Delle Marie de Gentelles a publié un livre dans lequel elle supplie chaleureusement les femmes qui ont conservé la foi de répondre aux vœux du Saint Père. L'Auguste Pontif pour récompenser son zèle, lui a adressé une lettre qui, je n'en doute pas, sera sérieusement méditée par toutes les personnes qui estiment leur titre de filles de la Sainte Eglise catholique :

A sa bien-aimée fille en Jésus-Christ, Marie de Gentelles.

Pie IX, Pape.

Chère fille en Jésus-Christ,

Salut et bénédiction apostolique.

Dans ces temps de périls chaque jour plus graves

pour les âmes, c'est notre coutume de nous appliquer surtout à extirper les racines du mal, parmi lesquelles le luxe des femmes tient assurément une des premières places. Aussi, au mois d'Octobre dernier, comme nous devions parler du respect dû à la sainteté de nos temples et des moyens à prendre pour écarter certains désordres qui se glissaient dans notre ville de Rome, nous avons voulu dire quelque chose de ce pernicieux fléau du luxe qui étend partout ses ravages, et des remèdes propres à le combattre.

Nous voyons donc avec la plus grande satisfaction, chère fille en Jésus-Christ, que non contente de vous conformer à nos avis, vous en avez si bien compris l'importance et la gravité, que vous avez écrit un livre sur les funestes conséquences du luxe et excité les femmes de ce temps, à se liguier contre le mal qui ruine les mœurs et la famille. Car c'est lui qui, par les soins recherchés du corps et de la chevelure, soins qu'on renouvelle même plusieurs fois le jour, c'est lui qui absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité et aux devoirs de la famille ; c'est lui qui provoque aux réunions brillantes, aux promenades publiques et aux spectacles ; c'est lui qui apprend à courir de maison en maison, sous prétexte de devoirs à remplir, et à s'y livrer à l'oisiveté, à la curiosité, aux conversations indiscrettes. C'est lui qui sert d'aliment aux mauvais désirs, lui qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos. C'est lui qui, souvent, désunit les époux, et plus souvent encore empêche la conclusion des mariages ; car il se trouve à peine des hommes qui consentent à se charger d'une si énorme dépense.....Or, l'expérience le démontre, cet éloignement du mariage fournit aux désordres un nouvel aliment, en outre, c'est à peine si ces frivolités qui désunissent la famille permettent

l'entretien d'une mutuelle intimité, c'est à peine si on accorde à la religion ce que réclame la pratique la plus commune. On sacrifie au luxe l'éducation des enfants, on abandonne pour lui le soin des intérêts domestiques ; il n'y a plus d'ordre dans la maison, elle est toute bouleversée. Dès lors on encourt la réprobation de l'Apôtre : " Si quelqu'un n'a pas soin des siennes, et surtout de ceux de sa maison, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle." Mais comme une ville se compose de familles, une province de villes, un royaume de provinces, la famille ainsi gâtée, corrompue, empoisonne de sa contagion la société toute entière, et lui prépare insensiblement ces calamités qui aujourd'hui nous accablent de toute part.

Fasse le ciel qu'un grand nombre de femmes s'unissent à vous pour détourner d'elles-mêmes, de leurs proches et de la patrie la cause de tant de maux, et que par leur exemple, elles apprennent aux autres à rejeter loin d'elles tout ce qui dépasse le soin d'une parure honnête ! Que toutes se persuadent bien que pour se concilier l'estime et l'affection de leurs maris, elles n'ont pas besoin de coiffures si coûteuses, de toilettes si splendides, mais bien plutôt de cultiver leur esprit, de cultiver leur cœur, de cultiver la vertu ; *Car toute leur gloire vient du dedans. C'est la grâce ajoutée à la grâce que la femme sainte et pudique. Seule, enfin, elle recueillera des éloges, la femme qui craint le Seigneur.*

Voilà pourquoi nous présageons à votre entreprise le plus heureux des succès ; et comme gage de ces succès et de notre paternelle bienveillance, nous vous accordons, avec la plus vive tendresse, la bénédiction apostolique.

Pie P. IX.

Mes bons amis, méditez sérieusement ces paroles gravez-les profondément dans vos cœurs et répétez-

les souvent au sein de vos familles. Jusqu'à présent, quand vos pasteurs se sont élevés contre les excès du luxe, dans vos intérêts spirituels et temporels, plusieurs d'entre vous se sont contentés de dire : " C'est l'opinion de M. un tel, mais il est exagéré, tous ne pensent pas comme lui, et si le luxe est un si grand mal, pourquoi n'en parle-t-on pas dans les villes ? Mes amis, dans les villes comme dans les campagnes, nos évêques comme MM. les curés, ont souvent élevé la voix contre ce déplorable fléau, mais on a fait, là comme ici, la sourde oreille et on a marché son train. Ecouterà-t-on au moins aujourd'hui, l'évêque des évêques, le vicaire de Jésus-Christ, le représentant de Dieu sur la terre ?

Aloys et Marguerite.

(Suite.)

" Ce cher enfant avait raison. Comment tenir devant une éloquence si ingénue et si touchante ? Il y avait dans sa voix du sérieux, du solennel et une émotion contenue qui parlaient à l'âme. Il n'y avait pas à douter de ses dispositions, et la volonté de Dieu paraissait manifeste. Je l'interrogeai sur les articles du Symbole, spécialement sur ce qui regarde l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; sur l'obligation de croire ce qu'elle enseigne et d'obéir à ses commandements. Puis il y eut un intervalle de silence, comme si nos âmes avaient besoin de se recueillir. Nous nous étions arrêtés, et nous contempnions le bras de mer qui s'étendait devant nous :

" C'est le Jourdain ! m'écriai-je.

— " C'est vrai ! dit-il, sortant de ses réflexions.

— " Faut-il prendre une coquille et vous baptiser ?

— " Mais oui, mon Père ; c'est cela même. Quelle heureuse idée !

—“ Cependant, mon enfant, nous avons encore plusieurs choses à faire. Asseyons-nous sur ces pierres, vous là, moi ici. Vous ne pourriez rester longtemps à genoux sans exciter l'attention de ces pêcheurs qui passent et repassent avec leurs barques si près de nous. ”

“ Aloys fit comme je disais : nous eûmes une conversation intime... Puis nous récitâmes le *Veni Creator*, quelques autres prières, les actes de Foi, d'Espérance, de Charité..

“ Aloys, lui dis-je, j'ai de l'eau baptismale.

—“ Ah ! mon Père, que c'est bon à vous d'y avoir pensé !

—“ Désirez-vous être baptisé, si par cas vous n'aviez pas reçu le baptême ?

—“ Mais oui, mon Père, de tout mon cœur ! Vous savez bien que je ne désire que cela. Dites-moi ce qu'il faut faire.

—“ Mettez-vous à genoux sur cette pierre. ”

“ Il le fit. J'attachai à son cou un linge blanc qui descendait sur sa poitrine ; il avança un peu la tête, et je prononçai la formule conditionnelle usitée en versant l'eau sainte sur son front... Ce n'était pas le moment de causer : l'âme demandait du silence ; il lui fallait en ce moment des communications avec Dieu seul et avec elle-même. Nous nous assimes encore pour achever l'œuvre de Dieu ; nous récitâmes, avec d'autres prières, le *Te Deum* en latin et en anglais, tandis que nos voix étaient presque couvertes par le bruit des vagues. Je ne dis rien de notre émotion et des larmes de bonheur qu'il nous fut impossible de retenir.

“ Après quelque temps, nous allâmes à une petite distance du rivage nous promener sur un terrain couvert de gazon et protégé un peu contre le murmure de la mer. Notre conversation devint alors aussi expansive et gaie qu'elle était tout-à-l'heure solennelle et pleine d'émotion. Nous parlâmes dès

quelques jours qui venaient de s'écouler : ils étaient si pleins d'événements ! Marguerite surtout fut un des objets de notre conversation. Aloys me fit dire et redire encore tout ce que je savais sur sa situation ; puis il se perdit en conjectures sur ce qu'elle allait devenir, et j'avais besoin de réveiller sa foi et sa confiance dans cette Providence divine qui avait jusque-là si bien veillé sur eux. Nous fîmes aussi des conjectures sur son propre avenir... ; mais, ici encore, c'est à la bonne Providence qu'il fallait tout abandonner.

(Sera continué.)

CONDITIONS.

La Gazette des Familles Canadiennes paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à Varennes.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

À Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

À Rimouski, M. l'abbé Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.